



**AU
CŒUR
DES
ACTIONS
DU
SYAGE**

RAPPORT
D'ACTIVITÉ

2014
2014



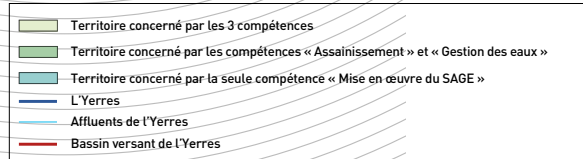
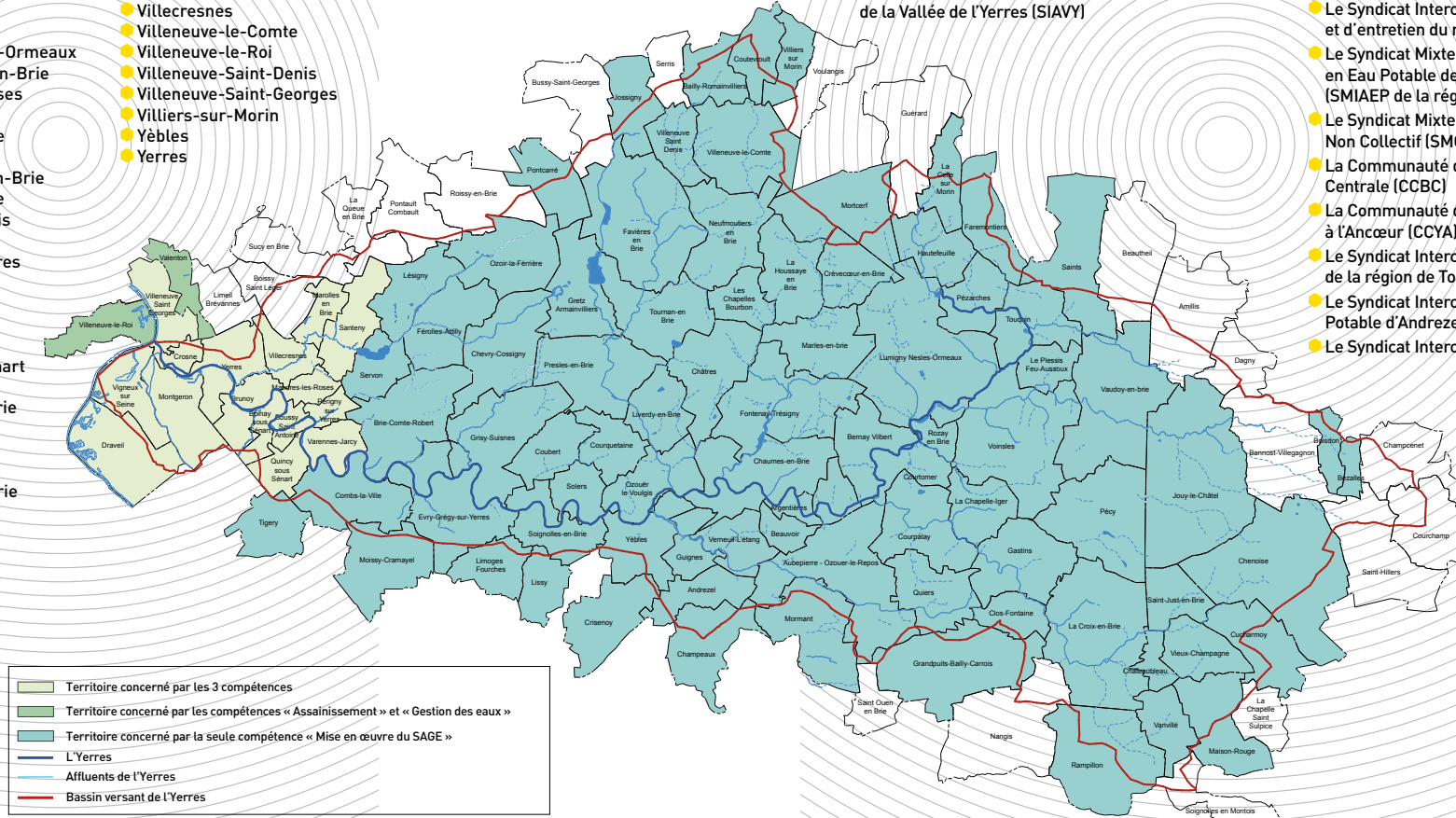
UN TERRITOIRE ÉTENDU À L'ÉCHELLE DU BASSIN VERSANT

85

COMMUNES
ADHÉRENTES

- Andrezel
- Argentières
- Aubepierre-Ozouer-le-Repos
- Beauvoir
- Bernay-Vilbert
- Bezalles
- Boisdon
- Bussy-Saint-Antoine
- Brie-Comte-Robert
- Brunoy
- Champeaux
- Châteauleau
- Châtres
- Chaumes-en-Brie
- Chenoise
- Chevry-Cossigny
- Clos-Fontaine
- Coubert
- Courpalay
- Courquetaine
- Courtomer
- Crèvecœur-en-Brie
- Crisenoy
- Crosne
- Draveil
- Épinay-sous-Sénart
- Évry-Grégy-sur-Yerres
- Favières-en-Brie
- Ferrolles-Attilly
- Fontenay-Trésigny
- Grandpuits-Bailly-Carrois
- Gretz-Armainvilliers
- Grisy-Suisnes
- Guignes
- Hautefeuille
- Jossigny
- Jouy-le-Château

- La Croix-en-Brie
- La Houssaye-en-Brie
- Le Plessis-Feu-Aussoux
- Les Chapelles Bourbon
- Lésigny
- Limoges-Fourches
- Lissy
- Liverdy-en-Brie
- Lumigny-Nestles-Ormeaux
- Maison-Rouge-en-Brie
- Mandres-les-Roses
- Marles-en-Brie
- Marolles-en-Brie
- Montgeron
- Neufmoutiers-en-Brie
- Ozoir-la-Ferrière
- Ozouer-le-Voulgis
- Pécy
- Périgny-sur-Yerres
- Pezarches
- Pontcarré
- Presles-en-Brie
- Quiers
- Quincy-sous-Sénart
- Rozay-en-Brie
- Saint-Just-en-Brie
- Saints
- Santeny
- Servon
- Soignolles-en-Brie
- Solers
- Tigery
- Touquin
- Tournan-en-Brie
- Valenton
- Vanvillé
- Varennes-Jarcy
- Vaudoy-en-Brie
- Verneuil-l'Étang
- Vigneux-sur-Seine
- Villecresnes
- Villeneuve-le-Comte
- Villeneuve-le-Roi
- Villeneuve-Saint-Denis
- Villeneuve-Saint-Georges
- Villiers-sur-Morin
- Yèbles
- Yerres



21

GROUPEMENTS DE COMMUNES
& EPCI ADHÉRENTS

- La Communauté d'Agglomération de Sénart
- Le Syndicat Mixte pour l'Aménagement et l'Entretien de la Marsange
- Le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de la Brie Boisée (SIAEPBB)
- Le Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Eaux Usées (SICTEU)
- Le Syndicat Mixte d'Assainissement des Boues (SMAB)
- Le Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Vallée de l'Yverres (SIAVY)

- Le Syndicat Mixte Intercommunal à Vocation Multiple de la Région de Mormant (SMIVOM)
- Le Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement et l'entretien des rus du bassin du Réveillon (SIAR)
- Le Syndicat Intercommunal de la Brie pour le Raccordement à Valenton (SIBRAV)
- Le Syndicat Intercommunal de Travaux et d'Entretien de la Barbançonne (SITEB)
- Le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable et d'Assainissement de la région de La Houssaye-en-Brie (SIAEPA)
- La Communauté de Communes des Gués de l'Yverres
- Le Syndicat intercommunal d'aménagement du Ru d'Avon
- Le Syndicat Intercommunal d'Aménagement et d'entretien du ru de Bréon
- Le Syndicat Mixte Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de la région de Tournan-en-Brie (SMIAEP de la région de Tournan-en-Brie)
- Le Syndicat Mixte Centre Brie pour l'Assainissement Non Collectif (SMCBANC)
- La Communauté de Communes de la Brie Centrale (CCBC)
- La Communauté de Communes de l'Yverres à l'Ancœur (CCYA)
- Le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau de la région de Touquin (SIAEP de la région de Touquin)
- Le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable d'Andrezel, Verneuil l'Étang et Yèbles (SIAEP)
- Le Syndicat Intercommunal du Ru d'Yvron

- 2 AVANT-PROPOS
- 4 NOTRE HISTOIRE
- 6 NOTRE TERRITOIRE
- 10 NOS COMPÉTENCES, NOS MÉTIERS,
NOS ACTIONS
- 16 DES SERVICES AU SERVICE
DES SERVICES
- 20 NOS PROJETS

SOMMAIRE

SOMMAIRE



**ALAIN
CHAMBARD**
PRÉSIDENT DU SyAGE



AVANT
PROPOS
BLOBS?



L'ANNÉE 2014 AURA ÉTÉ UNE ANNÉE DE CHANGEMENT ET DE CONTINUITÉ.

Changement, car les élections municipales ont entraîné un renouvellement important des délégués du SyAGE.

Continuité, car le comité syndical ainsi recomposé, a clairement marqué - lors du vote du budget notamment - sa volonté de respecter les engagements pris et de rester fidèle aux principes qui fondent l'action du SyAGE : **solidarité** , **mutualisation** , **sens de l'intérêt général** .


Cet attachement à des valeurs fondatrices, associé à notre détermination à développer une gestion toujours plus intégrée de l'eau à l'échelle d'un bassin versant, sera dans cette période de turbulence et de réforme que traversent les collectivités territoriales, la boussole qui nous fera garder le cap.

Savoir rester soi-même tout en s'adaptant aux événements, ce n'est pas du conservatisme, c'est de la constance, et c'est surtout, de la fidélité à soi-même.



NOTRE

HISTOIRE HISTOIRE



L'histoire
d'une adaptation
permanente aux
nouveaux enjeux de
la gestion de l'eau.

HIER

Lors de sa création en 1952, le SyAGE avait d'abord pour mission de résoudre des problèmes d'ordre sanitaire. Au fil des années, cette mission s'est enrichie des évolutions en matière d'assainissement.

Chargé de l'aménagement hydraulique de l'Yerres et de l'entretien de la rivière, il voit, suite à la crue de 1978, la lutte contre les inondations devenir une priorité. Enfin, il se dote d'un service de « Gestion Rationnelle des Réseaux » qui lui permettra, en veillant au bon raccordement des installations privatives, de mener à bien une démarche volontariste de développement de la séparativité.

AUJOURD'HUI

Alors que la séparativité des réseaux est aujourd'hui assurée sur la majeure partie du territoire du SyAGE, les priorités du Syndicat en matière de travaux et d'investissement se recentrent davantage autour de la résorption des problématiques d'inondations pluviales. La mise en œuvre et la promotion du « zéro rejet » et de l'infiltration à la parcelle constituent un axe important de la politique du Syndicat sur le court terme.

DEMAIN

À moyen terme, et au-delà de ses missions opérationnelles traditionnelles, les priorités du SyAGE seront forcément orientées vers la mise en œuvre et l'animation des programmes d'actions visant à l'atteinte du bon état des eaux : SAGE, contrats de bassin, restauration de la continuité écologique et préservation de la biodiversité.

La prévention des inondations et le développement d'un territoire plus « résilient » sera une autre de ses grandes priorités. Par ailleurs, le SyAGE ayant une longue histoire, il lui faudra dans un avenir prévisible programmer d'importants travaux de réfection ou de remplacement des réseaux vieillissants.

Enfin, le SyAGE devra aussi, dans les prochaines années, adapter sa structure et son fonctionnement aux évolutions consécutives aux lois MAPTAM et NOTRe.

1952

Création du Syndicat.

1978

À la suite des inondations de mars 1978, mise en place du premier Contrat régional qui a notamment pour vocation la lutte contre les inondations.

2003

Le SIARV devient la structure porteuse de la CLE.

2011

Le SIARV se transforme en SyAGE : syndicat mixte qui, outre ses compétences « historiques », prend en charge une nouvelle compétence sur un territoire plus vaste : la mise en œuvre du SAGE.

1991

Lancement du plan quinquennal 1992-1996. Ce plan ambitieux prévoit la construction et la réhabilitation des réseaux d'assainissement communaux et intercommunaux. Ce sont finalement près de 50 kilomètres de canalisations qui auront été construits et presque 500 millions de francs investis.

2012

Labellisation du premier PAPI d'Île-de-France (appel à projets de 2010).

2013

Signature du contrat de bassin Yerres amont 2013-2018, d'un montant de 39,9 millions d'euros.

1997

Le Comité syndical adopte le schéma d'aménagement des berges de l'Yerres et du Réveillon : la future Liaison Verte.

85

COMMUNES

3


DÉPARTEMENTS

400000

HABITANTS

NOTRE

01 TERRITOIRE
LEBBLOISE



**Être l'acteur
incontournable
d'une gestion
intégrée de l'eau
à l'échelle
du bassin versant
de l'Yerres.**



GÉRER L'EAU À L'ÉCHELLE DU BASSIN VERSANT

Quoi que l'on fasse, l'eau n'obéit qu'à ses propres règles : elle suit la pente et s'écoule de l'amont vers l'aval.

Ce sont ces principes simples, qui expliquent pourquoi, en matière de gestion des eaux, la seule échelle pertinente est celle du bassin versant. À l'intérieur de celui-ci, chaque goutte de pluie finira par atteindre la rivière et toutes les eaux y interagissent d'une façon ou d'une autre.

Aussi, si raisonner en termes de bassin de vie ou de communauté d'agglomération est légitime quand on parle d'urbanisme ou de transport, il n'en va pas de même au sujet de l'eau. Celle-ci ne connaît pas les frontières administratives et se moque bien des découpages artificiels conçus par l'homme.

Tronçonner la gestion de la rivière, morceler l'assainissement ou le traitement des eaux pluviales serait contre-performant.

Quant aux inondations, comment imaginer en confier la prévention à des collectivités disparates et dont la coordination serait, au mieux, imparfaite ?

L'assainissement, les eaux usées et les eaux pluviales, la rivière, la biodiversité, les inondations et les pollutions, tous ces éléments qui ne cessent d'interagir nécessitent une gestion intégrée à l'échelle d'un bassin versant.

Depuis sa création en 1952, le SyAGE a toujours œuvré en ce sens et continuera à le faire, possédant la légitimité historique, territoriale et technique lui permettant de revendiquer le statut d'organisme de référence sur le bassin de l'Yerres. D'ores et déjà, le SyAGE est le garant de trois grands outils fonctionnant à l'échelle du bassin versant :

le SAGE , le PAPI de l'Yerres , les contrats de bassin amont et aval .



“

**Quoi que l'on
fasse, l'eau n'obéit
qu'à ses propres
règles : elle suit
la pente et s'écoule
de l'amont vers l'aval.
Ce sont ces principes
simples, qui expliquent
pourquoi, en matière
de gestion des eaux,
la seule échelle
pertinente est
celle du bassin
versant.**



3

OUTILS CONÇUS À L'ÉCHELLE DU BASSIN VERSANT

1. SAGE

Depuis sa transformation en syndicat mixte en 2011, le SyAGE est devenu le garant de la mise en œuvre du SAGE de l'Yerres. Ce document, qui s'impose à tous les acteurs du bassin versant de l'Yerres, touche à l'ensemble des problématiques liées à l'eau, définit les objectifs et fixe des préconisations visant l'atteinte du bon état des eaux. Outre ses habituelles missions d'accompagnement, de sensibilisation et de conseil auprès des maîtres d'ouvrage, le pôle mise en œuvre du SAGE a lancé, en 2014, une vaste étude de caractérisation des zones humides qui s'achèvera en 2016.

2. PAPI

La prévention des inondations est depuis longtemps une des priorités du SyAGE qui a développé de nombreux outils de gestion et de prévention du risque inondation : barrages téléopérés ; stations débimétriques et d'alerte ; système d'information des communes et des riverains, etc. Mais le SyAGE a voulu aller plus loin : développer la culture du risque inondation, réduire la vulnérabilité de notre territoire et améliorer la capacité de celui-ci à retrouver un fonctionnement normal après une inondation. Pour ce faire, il a développé un Programme d'Actions et de Prévention des Inondations, un PAPI. Le PAPI de l'Yerres, qui a reçu le label de l'État le 17 octobre 2012, a été une première en Île-de-France. Ce PAPI dit d'intention, devrait déboucher en 2016, après une phase d'études et de concertation, sur un PAPI complet qui verra la mise en œuvre d'opérations concrètes.

En 2014, l'étude diagnostic approfondi et partagé des risques d'inondations par débordement de l'Yerres sur l'intégralité du bassin versant a été poursuivie. C'est un outil indispensable à la compréhension des risques.

3. CONTRATS DE BASSIN AMONT ET AVAL

Véritables déclinaisons opérationnelles du SAGE, ces contrats de bassin sont des programmes d'actions sur lesquels s'engagent les maîtres d'ouvrage du bassin versant en vue d'atteindre le bon état des eaux. Le SyAGE est chargé de l'animation de ces contrats de bassin. En ce qui concerne le contrat amont, 2014 a vu près de 30 actions engagées pour un montant de 6,5 millions d'euros, dont plusieurs chantiers de construction ou de reconstruction de stations d'épuration. À l'aval, ce sont 51 actions qui ont été engagées pour un total de 9,7 millions d'euros, dont notamment un important chantier de réhabilitation de réseau d'eaux usées mené par Brie-Comte-Robert, Ozoir-la-Ferrière et le SyAGE. Autre temps fort : la réalisation d'une étude de restauration des continuités écologiques et du fonctionnement hydromorphologique du Réveillon et de ses affluents. L'animation de ces contrats comprend aussi un important volet sensibilisation et communication qui s'est concrétisé de diverses façons : réalisation d'un guide des riverains, mise en place d'une série de réunions d'échange sur la gestion de la ripisylve, etc.



NOS **COMPÉTENCES,**
NOS **MÉTIERS**

2 NOS **ACTIONS**
NOS **ACTIONS**



**L'expertise
n'est rien
sans la passion
et l'engagement.**



ASSAINISSEMENT & EAUX PLUVIALES

Si assainissement et gestion des eaux pluviales relèvent, d'un point de vue administratif, de deux compétences différentes, ces deux activités possèdent des liens forts et sont gérées toutes deux au sein du pôle assainissement. Ce pôle incarne le « cœur de métier » du SyAGE et la part de son activité induisant les investissements les plus lourds, les travaux les plus ambitieux, les équipes les plus nombreuses.

Reposant sur le principe de séparativité, la mission du pôle assainissement est de faire en sorte que les eaux usées soient acheminées vers l'usine de traitement de Valenton et que les eaux pluviales puissent être restituées au plus vite et dans les meilleures conditions au milieu naturel.

En dépit des investissements évoqués plus haut, ce secteur tend cependant à se libérer du « tout béton » et s'efforce, dès que possible, de **développer des approches alternatives** plus soucieuses d'environnement et plus conformes à une logique de développement durable.



LES PROJETS

Les services ARU (Assainissement et Relations aux Usagers) et AAD (Assainissement et Aménagement Durable) ont pour mission de veiller à la bonne application du règlement d'assainissement par les particuliers, les entreprises et les aménageurs. 2014 les a vus très mobilisés par la préparation de la Taxe sur les eaux pluviales qui a été finalement supprimée par le gouvernement quelques semaines avant sa mise en place. La promotion du « zéro rejet » n'en reste pas moins une priorité pour ces deux services.

LE ZÉRO REJET C'EST QUOI ?

Pour éviter que les réseaux ne soient trop rapidement saturés, au risque de provoquer débordements, inondations et dommages, il est essentiel de limiter le ruissellement des eaux pluviales. Pour ce faire, il est nécessaire de favoriser son infiltration ou son stockage. C'est cette démarche que l'on appelle le « zéro rejet » : on ne rejette plus l'eau pluviale dans les réseaux mais on l'infiltré directement dans le sol ou bien on la stocke en vue d'un usage ultérieur.



LES TRAVAUX

Les travaux les plus marquants réalisés en 2014 ont en commun de lutter contre les inondations pluviales :

À Bruney, dans le cadre de la lutte contre les inondations du bassin versant Wittlich, deux bassins de stockage enterrés ont été créés.

À Draveil, également, création de deux bassins :
Sully : création d'un bassin de rétention EP de 700 m³ et d'un dalot de 100 m³ associé au redimensionnement du réseau existant.

Ferrer : création d'un bassin de rétention et d'infiltration des EP d'une capacité de stockage de 850 m³. Il s'agit d'un bassin enherbé visant à garantir l'intégration paysagère dans ce quartier résidentiel.

Des réalisations supplémentaires seront nécessaires dans les années suivantes pour parvenir à la bonne gestion des EP.

Par ailleurs, d'autres travaux de réhabilitation ou d'entretien ont été entrepris dans le cadre de remplacement de réseaux usés, curage d'avaloirs, etc.



SERVICE AUX COMMUNES

Les collectivités qui ont adhéré au Syndicat l'on fait pour bénéficier d'un service. La mission du service Entretien aux Communes est de faire en sorte que ce service soit effectivement assuré :

- par une démarche préventive d'entretien programmé des ouvrages ;
- par une démarche curative intervenant le plus souvent en réponse à un signalement d'une commune ou d'un usager.

Le développement des phénomènes orageux violents implique pour ce service de veiller à la fois à sa capacité d'anticipation ainsi qu'à sa réactivité.

Dans cette optique, l'année 2014 a vu s'achever la première phase des inspections du programme DiagRap Eaux Usées (28 km). Ce programme vise à cibler les collecteurs les plus sensibles au regard de leurs caractéristiques physiques et de leur environnement. Ainsi, l'ensemble des secteurs prioritaires sur le réseau d'eaux usées a fait l'objet d'une inspection télévisée.

6 ● ● ● ● ●
FOYERS CONCERNÉS

3 ● ● ● ● ●
OUVRAGES

1 297
KILOMÈTRES
DE COLLECTEURS



LA RIVIÈRE

L'Yerres parcourt sa vallée, reliant l'amont agricole à l'aval plus urbain, traversant des paysages variés et changeants. C'est une des missions du SyAGE, sur son territoire, que d'entretenir et de préserver la rivière.

Cela signifie, entretenir ses berges au fil des saisons, lutter contre les pollutions, préserver la biodiversité et offrir aux riverains des lieux de promenade aménagés et respectueux de la nature.

Mais comme la rivière peut parfois devenir moins affable, débordant de son lit et causant des dégâts importants, le SyAGE a également un rôle à jouer dans la **prévention** et la **gestion des inondations**.



PRÉVENIR

Les inondations de 1978 ont été l'occasion d'une prise de conscience forte par rapport au risque d'inondation dans la vallée.

Suite à cet évènement, le SyAGE a procédé à d'importants travaux qui ont conduit à la mise en place d'ouvrages régulateurs permettant de gérer les variations de la rivière.

Ces ouvrages sont télégérés depuis la salle de supervision du SyAGE. Pour rester pleinement efficace, cet outil de supervision nécessitait d'être modernisé, ce qui a été fait en 2014.

Mais les outils ne sont rien si les humains sont défaillants.

Aussi, pour tester les procédures de gestion de crise en vigueur et les modes de communication

entre les différents acteurs d'une inondation majeure (SyAGE,

communes, préfecture, services de secours...), le SyAGE a participé, avec la Préfecture de l'Essonne,

à l'organisation d'un vaste exercice de crue qui,

comme un jeu de rôles, a permis d'identifier les points

forts et les points faibles de chacune des organisations

en présence. Des enseignements en ont été tirés, qui contribueront

à une plus grande efficacité lors d'une crise réelle.



62 km

DE BERGES À ENTREtenir

(40 km sur l'Yerres ; 22 km sur le Réveillon)

40 km

DE LIAISON VERTE



EMBELLIR

Projet emblématique du SyAGE depuis près de 20 ans, la Liaison Verte, avec ses presque 40 kilomètres de promenade et ses nombreux ouvrages de franchissement, est en voie d'achèvement. Néanmoins, des travaux de réhabilitation, de création d'accès ou de confortement ont eu lieu en 2014, comme à Varennes-Jarcy ou à Boussy-Saint-Antoine.



ENTREtenir ET VALORISER

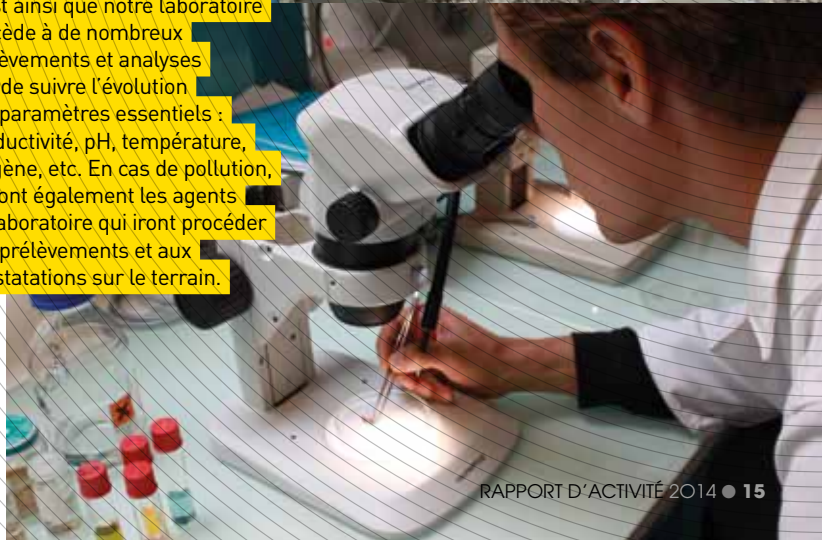
Entretien des berges et des cheminements, c'est au quotidien la mission des équipes du SyAGE. Élagage, enlèvement des embâcles, faucardage, fauchage raisonné, toutes ces tâches et bien d'autres contribuent à la sécurité des riverains, à l'esthétique du paysage et au libre écoulement des eaux. Par exemple, au Breuil, ce sont 820 kg de déchets anthropiques et 2 tonnes de branchages qui ont été retirés de la rivière ! Mais pourquoi se contenter d'entretenir les berges quand on peut, en plus, les valoriser, leur rendre vie ? Tel a été l'objectif de deux chantiers menés par le SyAGE : la mise en valeur de la frayère de Brunoy (entièrement réalisée en régie) et la restauration de la mare Hoffman à Yerres. Dans les deux cas, il s'est agi de redynamiser des écosystèmes tout en favorisant un accès promeneurs respectueux de la nature.



PROTÉGER

Le bon état des eaux, cela n'est pas qu'un objectif un peu lointain servant à guider notre action. C'est aussi une réalité au quotidien qui nécessite des soins et une attention constants tant est grande la fragilité des écosystèmes et tant sont nombreuses les sources de pollution.

C'est ainsi que notre laboratoire procède à de nombreux prélèvements et analyses afin de suivre l'évolution des paramètres essentiels : conductivité, pH, température, oxygène, etc. En cas de pollution, ce sont également les agents du laboratoire qui iront procéder aux prélèvements et aux constatations sur le terrain.





DES SERVICES
AU SERVICE

3 DES SERVICES
DES SERVICES

AG

**Parce que la réussite
est l'affaire de tous.**




DE PRÉCIEUSES RESSOURCES INTERNES

À l'instar de toutes les entreprises ou collectivités, le SyAGE, pour pouvoir démontrer à l'extérieur son savoir-faire et sa compétence, a besoin, en interne, de services qui pour être plus discrets, n'en sont pas moins essentiels.

Il s'agit des services dits « ressources » car ils apportent expertise et soutien aux services opérationnels : service financier, service juridique, cartographie, ressources humaines, moyens, etc.


Pour continuer d'apporter la meilleure contribution possible à cette œuvre collective qu'est le SyAGE, ils doivent, tout comme leurs collègues des services techniques, se remettre sans cesse en question, moderniser leurs outils, adapter leurs méthodes.



Élaborer le budget, gérer les marchés publics, procéder au règlement des factures, sont quelques-unes des missions de la Direction des Finances

et du Juridique qui se doit, à la fois, d'être garante de la légalité des actes du Syndicat et veiller à garantir un bon niveau de réactivité.

Soucieuse de s'adapter et de se moderniser, la Direction aura, en 2014, consacré beaucoup d'énergie à la préparation de la dématérialisation des échanges (mandats et titres) entre le comptable public et le Syndicat.



La vie d'une collectivité, quand bien même aurait-elle en charge la gestion d'une rivière, n'est jamais un long fleuve tranquille et la **Direction Juridique** peut en témoigner. Outre ses missions habituelles, l'année 2014 aura été pour elle marquée par plusieurs temps forts : préparation du renouvellement du Comité Syndical, analyse des impacts sur le Syndicat de la loi MAPTAM, mise à jour des trois règlements : assainissement collectif, SPANC, eaux pluviales.



Le **SIG** (Système d'Information Cartographique) est la mémoire vivante du Syndicat. Il facilite l'analyse des enjeux environnementaux et la gestion patrimoniale des ouvrages. À terme, il a vocation à devenir le cœur d'un système d'information général qui permettrait d'unifier et d'homogénéiser les différents outils de gestion.



Comme tous les autres services du SyAGE, les **Ressources Humaines** ont à cœur d'innover et de contribuer à l'évolution du Syndicat. Innover, c'est en premier lieu préparer l'avenir et donc contribuer à la formation de jeunes étudiants : recrutement de deux apprentis (une licence et un master) et d'un doctorant. Innover, c'est également contribuer au mieux-être des agents, par exemple, en mettant en place une participation du SyAGE aux contrats de prévoyance souscrits par ses agents.

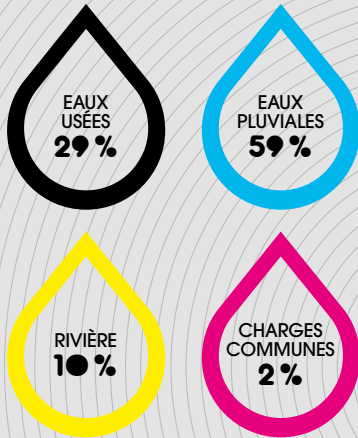


Le SyAGE est au service des usagers ce qui induit, notamment, un devoir d'information, de transparence et de sensibilisation. La **Direction de la Communication** continue donc sa démarche de modernisation en développant de nouveaux outils de communication : blog, réseaux sociaux, magazine vidéo...

BUDGETS M14 ET M49

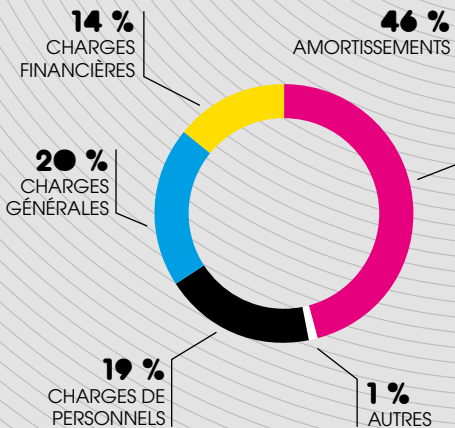
RÉPARTITION DES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT

21 463 785 EUROS



RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

20 057 449 EUROS



BUDGET ANNEXE M14 « MISE EN ŒUVRE DU SAGE » DE L'YERRES

256 991 EUROS
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

361 134 EUROS
RÉCETTES DE FONCTIONNEMENT

104 143 EUROS
RÉSULTAT D'EXPLOITATION

- 18 045 EUROS
RÉSULTAT DE LA CLÔTURE

180 772 EUROS
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

58 583 EUROS
RÉCETTES D'INVESTISSEMENT

- 122 189 EUROS
SOLDE D'EXÉCUTION

2%


C'EST LE MONTANT
DE LA BAISSÉ QU'À
CONNU EN 2014
LA REDEVANCE
D'ASSAINISSEMENT

RATIO
D'ENDETTEMENT

5,77

100 K€

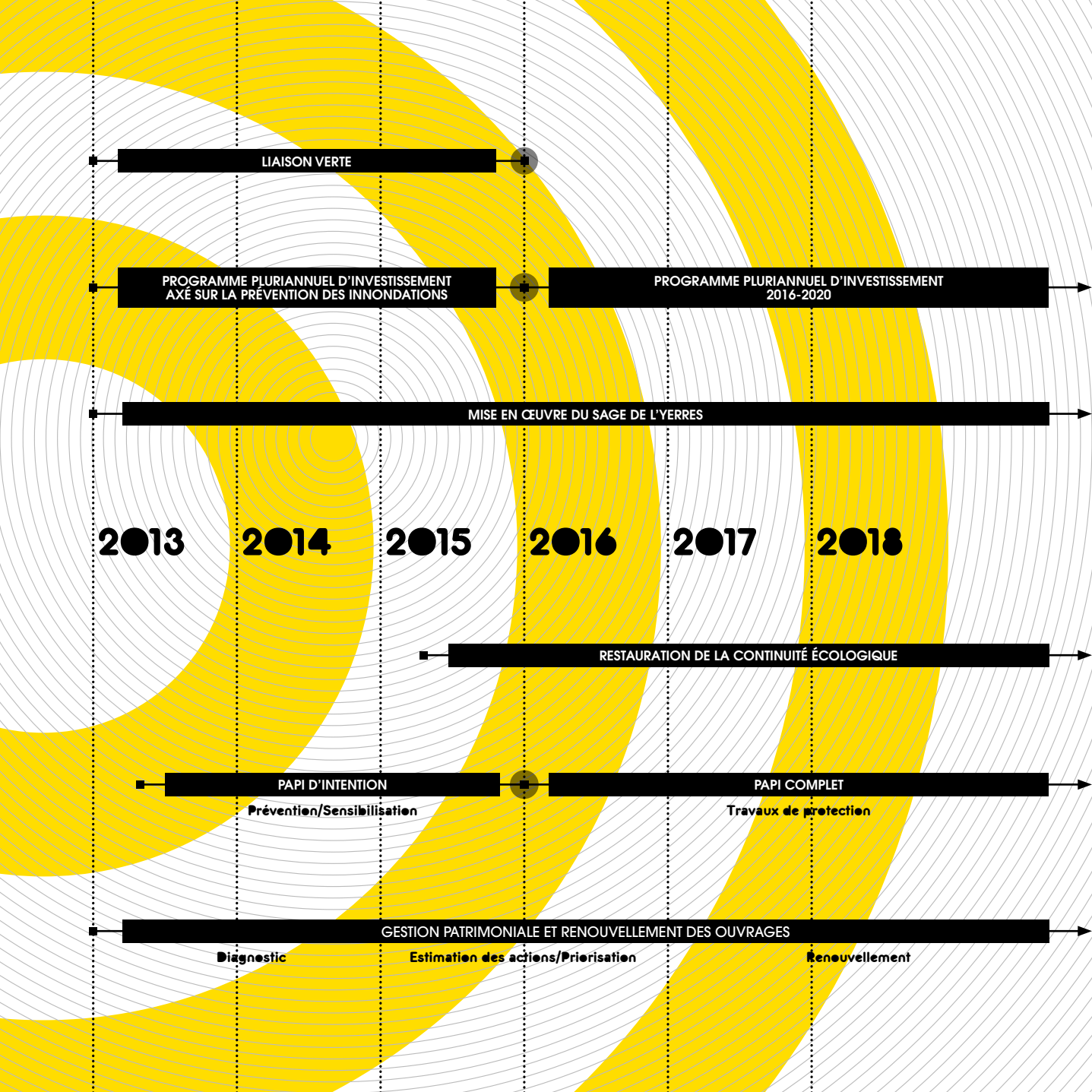
DE SUBVENTION D'INVESTISSEMENT
NON PERÇUS EN 2014



Parce qu'il
n'est pas de vent
favorable pour
celui qui ne sait
pas où il va...

NOS

04 PROJETS
BLOQUELS



LIAISON VERTE

PROGRAMME PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT
AXÉ SUR LA PRÉVENTION DES INNONDATIONS

PROGRAMME PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT
2016-2020

MISE EN ŒUVRE DU SAGE DE L'YERRES

2013

2014

2015

2016

2017

2018

RESTAURATION DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE

PAPI D'INTENTION

Prévention/Sensibilisation

PAPI COMPLET

Travaux de protection

GESTION PATRIMONIALE ET RENOUVELLEMENT DES OUVRAGES

Diagnostic

Estimation des actions/Priorisation

Renouvellement



SYNDICAT MIXTE POUR L'ASSAINISSEMENT
ET LA GESTION DES EAUX DU BASSIN VERSANT DE L'YERRES

17, rue Gustave Eiffel
91230 Montgeron

Tél. 01 69 83 72 00 - Fax : 01 69 40 09 29
<http://www.syage.org>
syage@syage.org